

Choisir Desjardins,
c'est contribuer à changer
les choses.



Message de la présidence du conseil d'administration



J. Antonio Blouin MBA
Président

Chers membres,

C'est avec plaisir que je vous présente, au nom des dirigeants, cette revue de l'année 2017 pour la Caisse populaire Desjardins des Hauts-Phares.

Un moteur de développement durable En 2017, notre caisse a enregistré des excédents d'exploitation de 805 000 \$. Ces résultats sont un indicateur de la saine gestion de la Caisse ainsi que de votre fidélité. Votre utilisation des produits et des services de la Caisse entraîne un effet positif direct sur sa rentabilité.

Grâce à votre appui, Desjardins est en mesure d'enrichir la vie des personnes et des communautés. Un des leviers de la Caisse pour y parvenir est le Fonds d'aide au développement du milieu. L'an dernier, nous avons distribué 41 000 \$ grâce à ce Fonds.

Un autre de ces leviers est le Fonds de développement de 100 M\$ sur 3 ans lancé en 2016 pour l'ensemble du Québec et de l'Ontario. Son objectif est de soutenir et de faire rayonner des initiatives et des projets en lien avec la mission socioéconomique

du Mouvement Desjardins, soit l'éducation, la responsabilité sociale, le développement durable et la prise en charge des milieux par les personnes.

C'est grâce à l'engagement de ses membres que la Caisse populaire Desjardins des Hauts-Phares ses employés et ses dirigeants forment un puissant moteur de développement durable. Notre engagement fait partie de notre différence coopérative et demeure une de nos principales sources de fierté.

Ensemble, bien préparer l'avenir

Dans tout le Mouvement, ce sont plus de 7 millions de membres et clients qui ont choisi Desjardins. À notre caisse, vous êtes 6 376 à nous faire confiance. Cela nous motive à poursuivre l'amélioration constante de nos services et le développement de nos produits afin de vous offrir un Desjardins plus proche de vos besoins.

Nous continuons d'innover dans ce but. Par exemple, c'est maintenant possible de vous identifier de manière sécuritaire sur AccèsD mobile grâce à vos empreintes digitales. Une fois sur AccèsD, vous pouvez personnaliser votre Info solde, faire le dépôt mobile de vos chèques ou encore, d'une simple pression du doigt, faire un dépôt dans votre compte Hop-Ép@rgne.

Faits saillants

La Caisse populaire Desjardins des Hauts-Phares c'est :

- **6 376 membres**
- **13 dirigeants**
- **20 employés**
- **351,2 M\$ en volume d'affaires**

Aussi, en plus d'Apple Pay, Android Pay s'est ajouté à notre éventail de services en 2017. Quant à la nouvelle application de Desjardins Assurances, elle vous offre un accès direct à votre dossier d'assurance en ligne. Depuis l'automne 2017, la signature électronique vous permet de signer virtuellement vos documents d'hypothèque et toute demande de financement. Au lieu de recevoir votre contrat par la poste, de le signer, de vous déplacer en caisse ou de le retourner par la poste, il vous suffit désormais de cliquer pour signer. C'est une solution sécuritaire et moderne qui vous simplifie la vie. Ce virage numérique est une de nos multiples façons d'être à la bonne place, au bon moment, pour la bonne personne.

Vous écouter, nous améliorer

Lors de la dernière année financière, nous avons également revu certaines de nos pratiques pour mieux répondre à vos attentes en abolissant, par exemple, les frais Interac. Nous avons aussi modifié le moment où sont appliqués les frais d'effet sans provision sur les chèques, ce qui donne un délai supplémentaire à nos membres afin d'honorer les montants. Ici encore, nous avons mis votre intérêt à l'avant-plan.

En tant que membres, vous avez un rôle à jouer dans l'évolution de votre caisse afin de la rendre toujours plus performante. En octobre 2017, à l'occasion d'un important congrès d'orientation du Mouvement Desjardins, il a été affirmé que les caisses doivent s'assurer que les membres puissent facilement se faire entendre. Sachez que nous sommes toujours à l'affût des meilleurs moyens pour vous permettre de nous influencer.

Lors du congrès, une orientation concernant le processus électoral a été adoptée. À compter de 2019, il vous sera plus facile d'apprécier les candidatures déposées pour pourvoir les postes de dirigeants selon la représentativité des membres et en tenant compte aussi des compétences que le conseil d'administration de la Caisse doit réunir.

Ce congrès a aussi permis d'adopter une orientation qui vise à faire évoluer la surveillance de toutes les caisses pour les dimensions éthique, déontologique et coopérative. Cette orientation suggère l'ajout d'un volet au rôle de surveillance, portant sur la manière dont s'exerce la gouvernance de la Caisse. De plus, comme c'est généralement le cas dans les coopératives et les autres entreprises, la responsabilité de la surveillance serait confiée à un comité du conseil d'administration plutôt qu'à un conseil distinct. Certaines conditions légales et réglementaires doivent encore être remplies dans les prochains mois pour que la mise en œuvre de cette orientation soit rendue possible. Je veux d'ailleurs remercier les membres du conseil de surveillance de notre

caisse qui continuent d'assumer leur rôle avec le même sérieux en dépit de ce contexte particulier.

Avec les autres caisses de notre secteur, nous avons participé à la mise en place d'un Service Signature Desjardins. Il s'agit d'un centre d'expertise multidisciplinaire spécialisé dans l'accompagnement des besoins financiers plus complexes. Tout comme à la Caisse, l'équipe en place offre aux membres un service personnalisé en fonction de leurs projets. Cette initiative contribuera à bonifier notre offre de service, tout en faisant rayonner davantage l'expertise de Desjardins dans la gestion de patrimoine. L'année 2017 n'a pas toujours été facile au sein du personnel dédié au service des membres. En effet, le départ tragique de l'un de nos conseillers a causé un émoi indescriptible chez tous ceux qui le côtoyaient quotidiennement. Il a fallu par la suite, faire face à des absences de plusieurs membres du personnel laissant des postes vacants.

Ensuite, nous avons accueilli favorablement, suite à un départ à la retraite, la recommandation d'abolir un poste de cadre; une décision qui avec du recul semble questionnable.

Finalement, le départ à la retraite du directeur général dans les circonstances décrites plus tôt a également occasionné des perturbations dont les répercussions sont encore palpables.

Heureusement, les correctifs en place permettent d'espérer un retour à la normale.

Remerciements

Je tiens à remercier tous ceux et celles qui s'engagent avec passion à la Caisse: les dirigeants, les gestionnaires ainsi que les employés. Sous la direction dynamique de monsieur Régis Collin directeur général jusqu'à septembre et de monsieur Denis Lévesque, directeur général actuel, leur travail, leurs compétences et leur grande capacité d'adaptation permettent à notre coopérative de répondre toujours plus efficacement à vos besoins. Merci aussi à nos partenaires du Mouvement Desjardins

de coopérer avec nous afin de bien vous servir.

Merci tout à fait spécial à mes confrères et consœurs du conseil d'administration. Cette année a été particulièrement exigeante pour eux. Les circonstances ont fait qu'ils ont été convoqués à maintes réunions extraordinaires et leur collaboration a été fréquemment requise. Leur intérêt pour notre Caisse n'a jamais fait défaut. Ils ont été amenés à prendre des décisions difficiles dans des contextes où l'émotivité était à fleur de peau, mais ils ont fait preuve d'un grand professionnalisme.

Enfin, merci à nos 6376 membres pour la confiance qu'ils nous témoignent. Choisir Desjardins, c'est plus que choisir une institution financière. C'est choisir de prendre part à un grand mouvement coopératif et de lui donner les moyens de contribuer activement à la vie des gens et des collectivités.

J. Antonio Blouin MBA
Président





Rapport de la présidence du conseil de surveillance

Diane Boulay, Présidente

Le conseil de surveillance veille à ce que la Caisse s'assure de ses responsabilités en matière d'éthique, de déontologie et de coopération.

Surveillance des dimensions éthique et déontologique

Chaque année, les dirigeants et les employés de la Caisse renouvellent leur engagement à respecter le Code de déontologie Desjardins. Ce code précise les comportements attendus et ceux jugés non acceptables.

Sur le plan éthique, le conseil de surveillance s'est assuré que la Caisse, les dirigeants et les employés ont pris en compte les valeurs de Desjardins pour guider leur conduite.

Voici le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année.

- Les situations de conflit d'intérêts
Le conseil de surveillance déclare qu'aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
- Les dépôts et les prêts aux personnes intéressées² Le conseil de surveillance n'a constaté aucune dérogation : à la règle déontologique relative aux dépôts acceptés par la Caisse et provenant d'une personne intéressée et aux règles déontologiques relatives au crédit consenti aux personnes intéressées ainsi qu'au traitement des situations d'irrégularité relatives à un tel crédit. Notez que les prêts accordés aux personnes intéressées par la Caisse totalisent 739 029,62 \$ pour l'exercice écoulé.
- Les contrats de fourniture de biens ou de services accordés par la Caisse à des personnes visées³ par le Code. La Caisse peut conclure deux contrats avec des personnes visées par le Code en respectant les conditions prévues à cet effet. À ce titre : la Caisse a octroyé un contrat(s), pour un total de 10 000 \$. Ce contrat a été conclu dans le respect des règles déontologiques.

Surveillance de la dimension coopérative

Sur le plan de la dimension coopérative, le conseil de surveillance doit notamment s'assurer de l'intégration des valeurs de Desjardins dans les pratiques commerciales et les pratiques de gestion de la Caisse. Il doit également veiller à ce que la Caisse contribue au développement de son milieu et à l'éducation économique et financière.

des membres. Enfin, le conseil s'assure que les membres soient informés sur les sujets d'importance pour eux. Le conseil de surveillance est satisfait des travaux réalisés au cours de la dernière année.

Comme vous en avez été informés par monsieur J. Antonio Blouin, président du conseil d'administration, des changements seront apportés dans quelques mois à la manière dont est assurée la surveillance de la Caisse pour les dimensions éthique, coopérative et déontologique. Soyez assurés que, d'ici à ce que ces changements soient en vigueur, votre conseil de surveillance continuera de jouer son rôle avec la même rigueur. Je souhaite d'ailleurs remercier les membres du conseil pour leur engagement, dans ce contexte, ainsi que la direction générale pour son soutien dans la réalisation de notre mandat.

Dirigeants de la caisse

Conseil d'administration

Nom	Fonction
J. Antonio Blouin	Président
Jean-Guy Boulay	Vice-président
Rock Packwood	Secrétaire
Pauline Boulay	Administratrice
Joëlle-Anne Côté	Jeune dirigeante stagiaire
Colette English*	Administrateur
Jocelyne Huet	Administratrice
Marie-Cécile Ouellet*	Administratrice
Julie Plourde*	Administratrice
Ghislain Samuel	Administrateur

Conseil de surveillance

Nom	Fonction
Diane Boulay	Présidente
Raynald Després	Secrétaire
Ubald Boulay*	Conseiller

*Dirigeants sortants et rééligibles

Message de la direction générale



Denis Lévesque, Directeur général

Chers membres,

En 2017, notre caisse, comme tout le Mouvement Desjardins, a été à pied d'œuvre afin d'offrir à ses membres et clients des expériences distinctives et pertinentes. Cet exercice se poursuivra durant l'année en cours. Pour y parvenir, nous pouvons compter sur le savoir-faire de nos ressources ainsi que sur la collaboration des filiales du Mouvement, mais aussi sur les nouvelles technologies.

En personne ou avec le support de ces technologies, nous demeurons votre partenaire tout désigné pour atteindre vos objectifs financiers et réaliser vos projets. Avec votre caisse qui vous suit partout grâce, entre autres, à l'application AccèsD sur votre téléphone intelligent, nous pouvons, plus que jamais, participer activement à votre vie de tous les jours. Cette modernisation et l'intégration de nouveaux outils à l'avantage de nos membres et clients continueront de dynamiser le développement de nos affaires et notre relation avec vous.

Voici les résultats financiers détaillés de la Caisse populaire Desjardins des Hauts-Phares et de la quote-part du revenu des activités dans les filiales du Mouvement Desjardins, au 31 décembre 2017.

Ces résultats sont indissociables de votre confiance et de votre engagement auprès de la Caisse. C'est grâce à cette fidélité de la part de nos membres que nous pouvons soutenir le développement de nos affaires et aussi celui de notre milieu.

Volume d'affaires sous gestion

Forte d'un volume d'affaires sous gestion de 351,2 M\$, en hausse par rapport à 2016, la Caisse est en bonne position dans son marché. Par son appartenance au Mouvement Desjardins et sa participation dans ses filiales, la Caisse a accès à une grande variété de produits et de services financiers en mesure de répondre à la diversité grandissante des besoins de ses membres.

COMMENTAIRES SUR LE RAPPORT FINANCIER¹

BILAN

Évolution des éléments du bilan

L'actif de votre coopérative financière s'établit à 170,1 M\$, une hausse de 1,8 % par rapport à l'an passé. Les prêts aux particuliers et aux entreprises s'établissent à 144 M\$, en augmentation de 1 %².

Le passif de la Caisse est de 149,6 M\$, affichant une croissance de 1,8 %. Les dépôts totalisent désormais 137,8 M\$, une variation à la hausse de 6,8 %, tandis que les emprunts de votre caisse ont diminué de 48 % et se chiffrent maintenant à 7,6 M\$.

Toujours au 31 décembre 2017, l'avoir de votre coopérative a connu une hausse, passant à 20,5 M\$, soit une croissance de 1,5 %. L'avoir est constitué du capital social qui se chiffre désormais à 618 k\$, des excédents à répartir de 667 k\$, du cumul des autres éléments du résultat global qui est de 602 k\$ et finalement des réserves de 18,6 M\$. Le montant de la réserve de stabilisation représente 402 K\$, tandis que la réserve pour ristournes éventuelles est de 413 K\$. Votre caisse a également accumulé 269 K\$ dans le Fonds d'aide au développement du milieu.

Les fonds propres de la Caisse sont, quant à eux, à un niveau conforme en ce qui a trait à la norme sur la suffisance des fonds propres des caisses, telle qu'établie par la Fédération des caisses du Québec. Voici les ratios de la Caisse en date du 31 décembre 2017 :

	Au 31 déc. 2017 (%)	Au 31 déc. 2016 (%) ⁽¹⁾	Norme (%)
Fonds propres de catégorie 1A versus ses actifs à risque	20,09	15,87	≥ 11,0
Fonds propres de catégorie 1 versus ses actifs d'expansion	7,65	6,38	≥ 3,5

ÉTAT DU RÉSULTAT

Au cours du dernier exercice, votre caisse a réalisé des excédents d'exploitation de 805 000 \$, en hausse de 1,1 % par rapport à l'année précédente.

Évolution des éléments de l'état du résultat (M\$)

Le revenu d'intérêts totalise 5,47 M\$, une diminution de 1,8 % par rapport à l'an passé. Les frais d'intérêts ont, quant à eux, diminué de 1,7 %, pour se situer à 1,58 M\$. Les autres revenus, provenant en majeure partie de la distribution de produits et services des composantes de Desjardins, totalisent 1,6 M\$, en baisse de 2,4 % par rapport à l'année dernière.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a été de 535 K \$, soit 0,4 % de l'ensemble du portefeuille de prêts consentis à nos membres particuliers et entreprises.

Les frais autres que d'intérêts ont connu une baisse importante dans l'ensemble, soit une variation de 9,9 % pour atteindre 4,16 M \$.

¹Ces commentaires sont un aperçu du rapport financier, disponible sur demande et sur le site Internet de la Caisse. De plus, les états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec sont rendus publics sur le site Web www.desjardins.com.

²Vous pouvez vous référer aux Informations supplémentaires pour la production du rapport annuel 2017 pour plus de détails sur les portefeuilles de prêts et de dépôts.

Nous proposons le versement d'une ristourne de 139 000 \$ ainsi que le versement d'un montant de 90 000 \$ au Fonds d'aide au développement du milieu, une forme de ristourne collective nous permettant d'enrichir concrètement notre collectivité en appuyant des projets structurants.

La répartition retenue s'appuie sur l'importance de l'équilibre entre la distribution des excédents, la croissance et la capitalisation. Votre caisse, comme le Mouvement Desjardins dans son ensemble, doit assurer une forte capitalisation. Le développement et la pérennité de notre caisse s'appuient sur une juste répartition entre les besoins de nos membres et les exigences des marchés financiers.

L'évolution de la ristourne a été l'un des sujets abordés lors du dernier congrès du Mouvement Desjardins. Il a été convenu que la ristourne sera améliorée à compter de 2019, notamment pour la calculer en tenant compte de votre utilisation durant l'année écoulée d'un plus vaste éventail de produits et services de Desjardins, incluant par exemple votre carte de crédit et vos assurances.

En faire plus avec les technologies

La technologie, en particulier la mobilité, vous offre un accès sans pareil à des outils, des produits et des services offerts par Desjardins, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Nous continuons même d'y ajouter de nouvelles fonctionnalités pour encourager votre autonomie financière. Votre utilisation des services nous permet d'être toujours plus performants dans notre prestation de service. En connaissant mieux nos membres et nos clients, nous pouvons personnaliser les offres que nous vous faisons. Nous pouvons même anticiper certains besoins et mieux planifier avec vous les prochaines étapes de votre vie financière.

Nous continuons également d'améliorer les expériences offertes sur tous nos canaux, que ce soit sur Internet, au téléphone, à la Caisse ou aux guichets automatiques. À cet effet, tout le Mouvement Desjardins se prépare au déploiement de nouveaux guichets automatiques. Ces modèles offriront les services nécessaires à vos transactions et assureront une expérience simple et efficace. La Caisse continuera, maintenant comme après leur installation, d'analyser les besoins en termes de services automatisés afin de se positionner en fonction des habitudes financières de ses membres.

Mettre notre passion à votre service

Nos 20 employés sont présents pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets. Je tiens à souligner leur engagement et leur mobilisation et je les remercie d'avoir choisi Desjardins comme employeur.

Merci également aux dirigeants de la Caisse, des gens qui aiment sincèrement Desjardins, mais aussi profondément leur collectivité et leur région. Votre investissement en temps et en énergie est essentiel pour le développement d'une collectivité stimulante.

Choisir Desjardins, c'est participer tous ensemble à un milieu plus dynamique!

Fonds de participation

Les placements que les caisses détiennent dans les fonds de participation permettent à la Fédération des caisses Desjardins du Québec de coordonner les investissements dans les filiales du Mouvement Desjardins et les investissements régionaux. Le tableau ci-après présente, pour la Caisse, sa participation dans chacun des fonds de participation ainsi que le rendement réalisé sur ce placement en fin d'exercice.

Fonds provinciaux	Parts détenues au 31 déc. 2017 (\$)	Rendement (%)
Société de Services des caisses Desjardins (SER)	0	-
Desjardins Capital de risque (INV)	45 534	12,31
Desjardins Holding financier (FIN5A)	8 189 259	14,10

Engagement de la Fédération au bénéfice des détenteurs de parts permanentes

À la demande de l'Autorité des marchés financiers, la Fédération des caisses Desjardins du Québec a garanti en faveur des porteurs de parts permanentes émises par une caisse Desjardins du Québec, le paiement de certaines sommes dans l'éventualité d'un dommage relié au contenu des états financiers annuels combinés audités et du rapport de gestion annuel du Mouvement des caisses Desjardins, mis à leur disposition sur le site Internet www.sedar.com. Cet engagement de la Fédération est sujet à certaines conditions. Les détenteurs de parts permanentes peuvent obtenir des détails sur cet engagement en s'adressant à la Caisse.

De plus, les états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec sont rendus publics sur le site www.desjardins.com.



Bilan de la distinction coopérative

CHOISIR DESJARDINS

c'est contribuer à changer les choses

Choisir Desjardins, c'est plus que choisir une institution financière. C'est choisir de prendre part à un grand Mouvement et de nous donner, ensemble, les moyens de contribuer activement à la vie des gens et des collectivités.

C'est grâce à la confiance de nos membres que la Caisse populaire Desjardins des Hauts-Phares est un puissant moteur de développement durable. Notre implication et notre générosité, comme tous les traits caractéristiques de notre distinction coopérative, font partie de notre différence. Merci à vous!

c'est faire une différence dans la vie des gens et des communautés

Le Fonds d'aide au développement du milieu (FADM), les dons et les commandites sont des leviers importants pour soutenir la vitalité socioéconomique de notre communauté. Le FADM est constitué grâce à des membres qui, comme vous, acceptent qu'une partie de leur ristourne soit investie dans la collectivité lors d'un vote tenu à l'assemblée générale annuelle.

c'est soutenir l'éducation financière des jeunes

Notre caisse participe également au programme de la caisse scolaire. Grâce à celle-ci, les enfants d'âge primaire peuvent apprendre, entre autres, la valeur de l'argent et des biens de consommation ainsi que l'importance de se fixer un objectif d'épargne et de respecter ses engagements.

En 2017, ce sont 266 jeunes qui ont participé à la caisse scolaire dans 3 écoles primaires de notre secteur.

Le site www.caissescolaire.com propose aux jeunes une foule d'activités, des vidéos et des jeux qui visent à les rendre autonomes, responsables et compétents, à les intéresser aux valeurs de la coopération, à les sensibiliser à l'importance d'une saine gestion financière ainsi qu'à amener leurs parents à participer au processus éducatif de leurs enfants.

 **Desjardins**
Caisse populaire des Hauts-Phares

Répartition des sommes distribuées du FADM



Éducation



Santé



Développement économique



Culture



Oeuvre humanitaires

Bilan de la distinction coopérative (suite)



Commémoration du 75^e anniversaire de l'exposition de la Torpille

L'évènement de la torpille est un évènement marquant qui a façonné l'histoire du village de Cloridorme. Le projet contribue également au développement de la communauté par le biais des arts et du patrimoine. Plusieurs activités ont eu lieu en septembre dernier pour souligner les 75 ans de la Bataille du Saint-Laurent, dont la majorité des épisodes se sont déroulés dans les eaux gaspésiennes, s'orchestrant autour de la torpille allemande lancée en septembre 1942, venue frapper le cap de Saint-Yvon. Le projet commémoratif a pour but d'enrichir la vie de la communauté locale en organisant et en participant à des activités de bénévoles, de partenaires communautaires, d'artistes, d'artisans ou d'interprètes du patrimoine local. Ce fut donc un plaisir pour la Caisse de contribuer à ce projet.

Déménagement du « Clocher des aubaines »

Le comptoir vestimentaire du Conseil de la Fabrique de Rivière-au-Renard permet à tout le monde d'avoir accès à des vêtements de toutes sortes peu importe le revenu, il contribue grandement au développement économique de l'endroit et constitue un soutien financier important pour la fabrique. Vu l'emplacement initial, des travaux pour augmenter l'accessibilité à un plus grand nombre de personnes et faciliter le travail des bénévoles ont dû avoir lieu, c'est pour cette raison, que la Caisse populaire Desjardins des Hauts-Phares a eu le plaisir de contribuer financièrement à ce projet.



Lieu historique national du Canada

Le Manoir Le Boutillier, un organisme sans but lucratif de L'Anse-au-Griffon, est classé « monument historique » et « lieu historique national du Canada ». Leur travail est d'assurer la consolidation et le développement de la qualité des services offerts en tenant compte de la mission, des valeurs et de la vision de l'organisation. La mission première de la direction est de sauvegarder, de conserver et de mettre en valeur le Manoir Le Boutillier. La Caisse des Hauts-Phares et donc fière de contribuer à leur troisième campagne de financement associée au programme Mécénat Placements culture.



Jardin communautaire

Le jardin communautaire bio Mme Albina est la première étape de la mise en valeur du Domaine agricole Tapp. Ce projet permet d'offrir à la population de la Pointe-gaspésienne un lieu de rencontre permettant à tous des échanges intéressants sur les différentes facettes du jardinage. Ce projet atteint plusieurs objectifs, tant au niveau de la santé de la population que du développement communautaire en passant par les relations intergénérationnelles. La Caisse des Hauts-Phares et donc fière d'avoir participé au développement de ce projet.

Approbation du rapport annuel

Nous certifions que le rapport annuel de la Caisse populaire Desjardins des Hauts-Phares pour l'année financière complétée au 31 décembre 2017, répond aux exigences de la Loi sur les coopératives de services financiers et qu'il a été dûment approuvé par le conseil d'administration de la Caisse.



J. Antonio Blouin, Président

Rock Packwood, Secrétaire



Coopérer pour créer l'avenir

Le Centre Desjardins Entreprises, premier partenaire de notre communauté d'affaires

Le Centre Desjardins Entreprises (CDE) a été formé par les douze caisses de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine dans le but de regrouper l'expertise entreprise et de maximiser le rôle conseil auprès de nos membres.

Suite à un processus de consultation important de notre clientèle et aux commentaires recueillis lors de nos sondages de satisfaction de la clientèle, nous avons revu notre planification stratégique. Encore une fois lors de cet exercice, nous avons placé le membre client au cœur de notre mission et de notre vision d'accompagnement et vous serez témoin de plusieurs actions en ce sens au cours des prochaines années. La satisfaction membre étant une préoccupation au quotidien pour l'ensemble de nos ressources, nous sommesfiers, encore cette année, d'avoir maintenu notre deuxième rang au classement des centres d'expertises comme le nôtre à l'échelle provinciale.

Le partenariat établi de longue date entre Desjardins Entreprises et la communauté d'affaires de notre belle région permet de contribuer, de manière importante, à la rentabilité des caisses de l'Alliance GÎM. Les valeurs coopératives de notre organisation permettent par la suite aux caisses de retourner une partie importante de leurs trop-perçus dans nos collectivités à l'avantage de celles-ci.

Caisses de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (siège social)
473, boulevard Perron, Maria (Québec) G0C 1Y0
418 759-5551 ou 1 866 759-5551

**PLUS D'ACCESSIBILITÉ
ET UNE FOULE DE SERVICES...
VOTRE CAISSE SAIT RÉPONDRE
À VOS ATTENTES!**

-  desjardins.com
-  m.desjardins.com
-  [1800 CAISSES](tel:1800CAISSES)
-  [Guichets automatiques](#)
-  [Dépôt mobile de chèques](#)

SIÈGE SOCIAL
80-1, boulevard Renard Est Gaspé
(Québec) G4X 5H8

Centre de services L'Anse-au-Griffon
557, boulevard du Griffon Gaspé
(Québec) G4X 6A5

Centre de services Cloridorme
533, Route 132
Cloridorme (Québec) G0E 1G0
Téléphone : 418 269-3305

DONNÉES EXIGÉES PAR L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

PRÊTS

Sommaire du portefeuille de prêts

Au 31 décembre 2017, la Caisse continuait de présenter un portefeuille de prêts de grande qualité. En effet, les prêts bruts en souffrance, mais non douteux, ainsi que les prêts douteux bruts ne représentaient respectivement que 3,8 % et 0,4 % du solde brut des prêts.

Le tableau suivant présente la répartition des prêts par catégorie d'emprunteur et les montants des prêts bruts en souffrance, mais non douteux, des prêts douteux bruts ainsi que des provisions individuelles et de la provision collective afférentes.

(en milliers de dollars canadiens)

	Solde brut des prêts (\$)	Prêts bruts en souffrance mais non douteux (\$)	Prêts douteux bruts (\$)	Provisions individuelles (\$)	Provision collective (\$)	Prêts nets au 31 décembre 2017 (\$)	Prêts nets au 31 décembre 2016 (\$)
Particuliers							
<i>Habitation</i>	78 210						
<i>Consommation et autres</i>	19 598						
	97 808	4 833	334	166	137	97 505	100 007
Entreprises							
<i>Commerciales et industrielles</i>	29 883						
<i>Agricoles, forestières et pêcheries</i>	14 495						
<i>Administration et institutions publiques</i>	1 828						
	46 206	671	306	172	135	45 899	42 103
Total	144 014	5 504	640	338	272	143 404	142 110

Se référer à la note 2 des états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec disponibles sur le site www.desjardins.com pour obtenir de l'information additionnelle sur le mode de présentation et les principales méthodes comptables.

DÉPÔTS

Sommaire du portefeuille de dépôts

Au 31 décembre 2017, les dépôts des membres à la Caisse s'élevaient à 137 790 k\$ en hausse de 8 771 k\$, ou de 6,8 %, depuis la fin de l'année précédente. Soulignons que la principale source de financement de la Caisse pour assurer son expansion provient des dépôts des particuliers. Ceux-ci représentaient 65,7 % du total des dépôts au 31 décembre 2017.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des dépôts par catégorie de déposant et les montants des divers types d'épargne.

(en milliers de dollars canadiens)

	Épargne opérations (\$)	Comptes à plage de taux (\$)	Épargne stable (\$)	Épargne à terme (\$)	Épargne régimes enregistrés (\$)	Total au 31 décembre 2017 (\$)	Total au 31 décembre 2016 (\$)
Particuliers	17 631	8 643	7 808	15 909	40 559	90 550	88 815
Entreprises	18 377	1 215	2 001	23 261	-	44 854	38 195
Secteur public et autres	2 079	63	43	201	-	2 386	2 009
Total	38 087	9 921	9 852	39 371	40 559	137 790	129 019

Se référer à la note 2 des états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec disponibles sur le site www.desjardins.com pour obtenir de l'information additionnelle sur le mode de présentation et les principales méthodes comptables.

RATIO DE CAPITAL

Les fonds propres de la Caisse sont, quant à eux, à un niveau conforme en ce qui a trait à la norme sur la suffisance des fonds propres des caisses, telle qu'établie par la Fédération.

Les ratios de la Caisse en date du 31 décembre 2017 :

- Fonds propres de catégorie 1A versus les actifs à risque :	20,09 %	(15,87 % au 31 décembre 2016)	(Norme : >= 11,0 %)
- Fonds propres de catégorie 1 versus les actifs d'expansion :	7,65 %	(6,38 % au 31 décembre 2016)	(Norme : >= 3,5 %)